

Association « Musiques à Saint-Hipp'Anim »

Rapport d'activité 2020

Le festival :

Le premier trimestre 2020 a été consacré à la préparation du festival programmé du 14 au 24 juillet, reporté à 2021 après concertation avec les musiciens en raison du contexte sanitaire.

Cependant l'envie de rebondir et de partager malgré tout quelques moments musicaux a fait rapidement émerger le projet d'un festival sur 2 jours, « Musiques à Saint-Hipp, collection d'automne » les 3 et 4 octobre, à Maîche, Saint-Hippolyte et Soultz-Cernay, en s'adaptant aux conditions sanitaires en vigueur.

En amont, 10 musiciens se sont retrouvés en résidence du 11 au 18 juillet à Valoreille, pour préparer les concerts du festival 2021 et ceux de « Musiques à Saint-Hipp collection d'automne ».

Le programme de ce dernier se voulait être un florilège du programme 2021.

Les communes de Maîche, Saint-Hippolyte et Soultz-Cernay, les paroisses et les bénévoles ont largement contribué à la réussite de cet évènement. Les conditions météorologiques humides et venteuses nous ont contraints à replier les concerts du Parc du château du désert et de l'esplanade de ND du Mont en intérieur.

La qualité et la diversité du répertoire musical présenté ont été très appréciés, le public a été au rendez-vous, et les musiciens ainsi que les spectateurs ont goûté le plaisir de cette rencontre.

Un moment musical a pu être organisé à l'EHPAD de Maîche où nous sommes toujours attendus par les résidents et chaleureusement accueillis.

L'esprit du festival est toujours présent, alliant le plaisir de la rencontre culturelle dans les communes rurales, un esprit et un engagement généreux des musiciens qui peuvent compter sur des soutiens logistiques efficaces, une professionnalisation des musiciens à minima, une amitié solide entre les musiciens permanents.

Le projet de développement de la communication a été réalisé cette année avec la création d'un nouveau site internet mis en ligne en septembre, et l'achat de 3 banderoles et de guirlandes- fanions, pour rendre plus lisible le festival au sein des communes concernées, tout particulièrement à Saint-Hippolyte.

La mise en place a été grandement facilitée par les services techniques de Saint-Hippolyte et de Maîche.

L'activité « randonnées »

En 2020, les sentiers ont été entretenus, pour permettre aux randonneurs de les emprunter à titre individuel. En effet, l'organisation de randonnées n'a pas été autorisée compte tenu des restrictions sanitaires.

Le repas dansant prévu à Saint-Hippolyte le 29 mars a lui aussi été annulé dès le 6 mars et reporté ultérieurement.